



LE DÉPARTEMENT SOUTIENT
LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Ce concours est ouvert aux entrepreneurs qui ont créé leur entreprise entre le 1^{er} juillet 2018 et le 31 décembre 2019 et étaient demandeurs d'emploi ou allocataires de minima sociaux (RSA, ASS...) au moment de cette création.

Inscriptions en ligne
jusqu'au **16 octobre 2020**
sur www.departement974.fr



PARTICIPEZ AU CHALLENGE DES CRÉATEURS !

23^e CHALLENGE des Créateurs

7

CATÉGORIES

CRÉATION D'EMPLOIS
INNOVATION
INSERTION
PERFORMANCE
PRODUITS PÉÏ
START-UP
PRIX DU JURY

7

LAURÉATS

7000€

DE PRIX
POUR CHACUN

7

FINALISTES

1500€

DE PRIX
POUR CHACUN

